

ENTENTE NO. ###

VOLET HISTOIRES DE CHEZ NOUS



Musées
numériques
Canada

Digital
Museums
Canada



LA PRÉSENTE ENTENTE EST ÉTABLIE LE [Cliquer ou toucher pour entrer une date.](#)

ENTRE : Le Musée canadien de l'histoire

100, rue Laurier

Gatineau Québec K1A 0M8

Ci-après « le **Musée** »

ET : Nom de l'Organisation et adresse complète

XXX

Ci-après « l'Organisation »

PROJET: « Nom du projet »

1 Esprit du programme et de l'Entente

- 1.1 L'**Organisation** s'engage à créer un projet provisoirement appelée « **Nom de l'exposition** » (ci-après « le **Projet** »).
- 1.2 Le **Musée** reconnaît la liberté des créateurs. Il exige toutefois un environnement en ligne sécuritaire, inclusif et éducatif.

2 Projet sécuritaire

- 2.1 L'**Organisation** doit fournir un **Projet** respectueux, ouvert, inclusif et accessible. Le **Projet** doit faire preuve de respect à l'égard du sujet traité, des groupes ou des communautés visés. Tout élément du **Projet** pouvant être incompatible avec les dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés* ou du *Code criminel*, notamment en regard du discours pouvant inciter à la haine est contraire à l'esprit du programme.

3 Nature du Projet

- 3.1 Le **Projet** ne peut servir avant tout à des fins politiques, idéologiques ou religieuses. De plus, il ne peut servir à des fins commerciales, de levée de fonds ou à des fins exclusivement promotionnelles. À titre d'exemple, l'**Organisation** ne peut insérer dans le **Projet** des éléments ou des liens servant à la promotion de la vente d'un bien ou d'un service.

4 Respect de l'esprit du programme

- 4.1 L'**Organisation** doit veiller à ce que le **Projet** soit conforme à l'esprit du programme. Dans le cas contraire, si les parties ne peuvent trouver une solution mutuelle afin de rendre le **Projet** conforme à l'esprit du programme, le **Musée** pourra modifier ou annuler le **Projet** après un préavis écrit de quinze (15) jours.

5 Montant de l'investissement

- 5.1 L'**Organisation** ne doit ni prévoir, ni engager des dépenses autres que celles prévues à la présente **Entente** pour le compte du **Musée** sans l'autorisation préalable de l'**Autorité contractante**.
- 5.2 Les remises de fonds pour la réalisation des phases du **Projet** se fera comme suit :
L'investissement ne devant pas dépasser un montant maximal de **xxx xxx, xx \$**. Tous les montants sont en dollars canadiens.

6 Calendrier des remises de fonds

- 6.1 Conformément aux Conditions Générales et après la réalisation d'une phase du **Projet** à la satisfaction du **Musée**, et en échange du **Projet** à livrer, tel que défini dans l'énoncé des phases de la présente **Entente**, le **Musée** versera à l'**Organisation** une remise de fonds conformément à l'Annexe A : Produits livrables et remise de fonds.

6.2 Si, de l'avis du **Musée**, le **Projet** ne satisfait pas toutes les exigences techniques et de contenu prévues dans l'**Entente**, le **Musée** pourra annuler toute remise de fonds ou une partie de celle-ci.

7 Durée de l'Entente

7.1 Le **Projet** doit être lancés dans un délai de **24 mois (ou moins)** à compter de la signature de l'**Entente**. La durée de l'**Entente** s'étend de sa signature par les parties jusqu'au **Cliquer ou toucher pour entrer une date..** L'**Organisation** devra compléter les phases du **Projet** conformément aux délais prévus dans le calendrier à l'Annexe B de l'**Entente**. Le **Musée** se réserve le droit de retenir des fonds ou de se retirer de l'**Entente** si l'**Organisation** ne complète pas les travaux conformément au calendrier établi ou dans un délai de 24 mois.

8 Annexes

8.1 Les parties s'engagent à respecter les documents de l'appel de projets et l'intégralité de la présente **Entente** et de ses annexes, y compris les documents suivants :

Disponibles sur le site web du MNC :

- [Conditions générales \("CG"\)](#)
- [Responsabilités - L'Organisation](#)
- [Responsabilités - Le Musée](#)

Et les documents suivants en pièce jointe à l'Entente :

- **Annexe A : Produits livrables et remise de fonds**
- **Annexe B : Description et portée du Projet**

Ces documents font partie intégrante de l'**Entente**.

8.2 En cas de divergences, de contradictions ou d'ambiguïtés entre les dispositions des annexes et l'**Entente**, le texte des annexes aura préséance. En cas de divergences, de contradictions ou d'ambiguïtés entre les Conditions Générales et les autres annexes, le texte de ces dernières aura préséance.

9 Langue de l'Entente

9.1 Les parties ont demandé que l'**Entente** ainsi que toute documentation connexe soient rédigées en français.

EN FOI DE QUOI les parties ont apposé leur signature à la date ci-dessous mentionnée.

Le Musée

L'Organisation

Select a name

* Nous sommes autorisés à signer la présente **Entente** au nom de l'**Organisation** et à l'engager à la respecter.

Date

Nom et titre

Date

Annexe A - PRODUITS LIVRABLES & REMISE DE FONDS

Phase		Produit livrable	Date de livraison	Déboursement des fonds (après approbation du produit livrable)
1	Plan de production	- Description révisée du projet - Calendrier mis à jour - Budget mis à jour	XXX	40 % XXX \$
2	Version préliminaire – unilingue	- Version préliminaire (en anglais ou en français) - Exemple de traduction	XXX	40 % XXX \$
3	Version finale – anglais et français (et toute autre langue)	- Version finale – multilingue - <i>Formulaire de lancement de MNC</i> et images promotionnelles	XXX	Derniers 20% XXX \$
DATE DE LANCEMENT : XXX				

Délais de révision de MNC :

- Lors de la soumission d'un produit livrable, MNC a besoin de 10 jours ouvrables d'examen pour la phase 1 et de 20 jours ouvrables d'examen pour les autres phases.
- Prévoir **deux cycles de révision** pour chaque phase. Cela permet de disposer du temps nécessaire pour réviser le produit livrable afin de répondre aux exigences énoncées dans la présente **Entente**.

PHASE 1 : Plan de production

Objectif : Affiner les documents soumis au stade de la proposition afin de garantir l'exactitude, l'alignement et la faisabilité du **projet**.

Produits livrables

- **Description révisée du projet**
- **Calendrier mis à jour**
- **Budget mis à jour**

PHASE 2 : Version préliminaire – unilingue

Objectif : Produire, sur la plateforme de conception de sites Web Histoires de chez nous, une version préliminaire entièrement fonctionnelle du **projet** (avec un contenu réel) en français ou en anglais.

Produits livrables

- **Version préliminaire (en français ou en anglais)**
- **Échantillon de traduction** (dans la deuxième langue)
 - Un échantillon de traduction du texte réel de votre projet (au moins 250 mots) qui a été révisé par des professionnels. MNC vérifiera que le ton et le style sont équivalents et que la lisibilité est appropriée pour le public cible.

PHASE 3 : Version finale – en français et en anglais (et toute autre langue)

Objectif : Produire, sur la plateforme de conception de sites Histoires de chez nous, une version finale

entièrement fonctionnelle du **projet**, dans toutes les langues.

Produits livrables :

- **Version finale – multilingue**
 - Il s'agit d'un texte final, édité par des professionnels dans toutes les langues, basé sur le document approuvé de la phase 2.
 - Une lecture comparative doit être entreprise pour assurer l'équivalence.

- **Formulaire de lancement de MNC et images promotionnelles**

Lors de la nouvelle présentation de tout produit livrable identifié dans les phases précédentes et après avoir traité les questions soulevées lors de la validation du **projet** par le **Musée**, l'**organisation** doit fournir un bref aperçu décrivant comment les questions identifiées par le **Musée** ont été résolues. L'approbation d'un produit livrable peut exiger plusieurs cycles d'assurance qualité, à la discrétion du **Musée**.

Si, de l'avis du **Musée**, pendant toutes les phases du **projet**, un produit livrable ou un élément d'un produit livrable ne satisfait pas à toutes les exigences énoncées dans la présente **Entente**, et après l'exploration de toutes les options avec l'**organisation**, le **Musée** peut, le cas échéant et à sa seule discrétion, annuler tout ou partie d'un paiement.

Annexe B : DESCRIPTION ET PORTÉE DU PROJET

L'annexe B définit le concept et la portée du **projet**. Elle est générée à partir des réponses figurant dans la proposition, avec la possibilité d'apporter des modifications au moment de la signature de l'**Entente**. Il est entendu que le **projet** peut évoluer au cours de la recherche, du développement créatif, des tests d'utilisation ou de la consultation de la communauté, mais **l'étendue des travaux doit être comparable**.

Description du projet

--

Sujet(s)	Thèmes	Sous-thèmes (le cas échéant)
<i>Sous forme de liste</i>		

Public cible

Public principal	Résultats
<i>Sous forme de liste</i>	
Public secondaire (le cas échéant)	Résultats
<i>Sous forme de liste</i>	

Matériel

Ressources médiatiques (p. ex., photos d'archives ou contemporaines, clips vidéo, 360, clips audio, cartes, œuvres d'art, enregistrements, documents, cartes, chansons, balados, coupures de presse, illustrations, autres)	Nombre d'éléments (approximatif, donner une fourchette)	Source ou collection (si connue)	Statut - NOUVEAU ou EXISTANT (prêt à l'emploi, nouveau, à numériser, à créer, etc.)

Fil conducteur

Décrivez le fil conducteur qui unit l'histoire et sa structure (chronologique, thématique, etc.). Quelles sont les fonctionnalités de la plateforme de conception de sites Web qui seront utilisées (chapitres, chronologie, points chauds, page de galerie, etc.)?

--

Chapitre / Thème	Description
<i>Sous forme de liste</i>	

Engagement communautaire (le cas échéant)

Décrivez comment vous allez engager et impliquer la communauté qui est représentée dans l'histoire (p. ex., consultations communautaires, comités consultatifs, entretiens, etc.)

--